

# Approche quantitative de la consommation alimentaire en Région wallonne

DUQUESNE, B.<sup>(1)</sup>, CORDIER, L.<sup>(2)</sup>

*Observatoire de la Consommation Alimentaire (OCA),  
Faculté universitaire des Sciences agronomiques de Gembloux,  
8, Avenue de la Faculté d'Agronomie, B-5030 Gembloux (Belgique)*

<sup>(1)</sup>*Unité d'Economie et Développement rural*

<sup>(2)</sup>*Unité de Statistique et Informatique*

## RESUME

L'analyse quantitative des comportements d'achat des consommateurs se révèle de plus en plus importante pour les producteurs agricoles.

Dans un contexte économique qui pénalise les excédents et où les marges bénéficiaires se réduisent continuellement, cibler voire mieux anticiper la demande s'avère indispensable.

La difficulté d'analyser l'évolution de la consommation des produits alimentaires dans un cadre cohérent et sur le long terme résulte en grande partie de la disparité des sources d'information disponibles.

Afin de quantifier la consommation alimentaire, le Ministre de l'Agriculture et de la Ruralité de la Région wallonne a chargé la Faculté universitaire des Sciences agronomiques de Gembloux d'analyser les données disponibles susceptibles de caractériser les évolutions de la demande pour les produits alimentaires en Région wallonne. Dans le cadre de cette analyse, l'Observatoire de la Consommation Alimentaire (OCA) exploite prioritairement deux sources de données, à savoir les bilans d'approvisionnement et les enquêtes sur le budget des ménages réalisés par l'Institut national de Statistique.

La finalité de l'analyse des résultats du traitement de ces données est d'orienter la production de chacune des filières de production agréées en leur présentant les synthèses des résultats des rubriques alimentaires qui les concernent accompagnées d'une analyse circonstanciée des évolutions de la demande des consommateurs par rapport aux variables socio-économiques représentatives.

## INTRODUCTION

La consommation des produits alimentaires dans l'Union européenne a subi au cours du temps des évolutions importantes et les crises récentes ont été les catalyseurs de modifications dans les comportements d'achat des consommateurs européens. Les crises sanitaires successives vécues dans le secteur des productions animales (Encéphalopathie Spongiforme Bovine, Dioxine, Influenza aviaire, etc.) ont souligné l'importance d'une meilleure coordination entre les acteurs de l'offre et de la demande.

La concertation de chacun des acteurs est indispensable pour la définition des produits et des marchés et, dans une politique d'ajustement de l'offre et de la demande, la nécessité de prendre en compte les comportements d'achat des consommateurs est désormais reconnue par tous.

Il est clairement apparu que, face aux mutations du comportement d'achat des consommateurs et à l'importance de leurs impacts sur les systèmes alimentaires, des outils d'analyse doivent être développés afin de mieux mesurer les évolutions de la consommation alimentaire et les nouvelles attentes des consommateurs de plus en plus diversifiées (santé, sécurité alimentaire, respect de l'environnement, commerce équitable, saveurs et terroirs, etc.).

Suite à la réforme de la politique de la Région wallonne en matière de promotion agricole, un Observatoire de la Consommation Alimentaire (OCA) associant APAQ-W, CRIOC et FUSAGX a été mis en place le 1<sup>er</sup> septembre 2003.

## 1. Sources de données

L'analyse de l'évolution de la consommation des produits alimentaires est conditionnée par les sources d'informations disponibles en Belgique et, plus spécifiquement, en Wallonie. Celles-ci doivent être considérées distinctement selon qu'elles relèvent d'une approche basée sur les bilans d'approvisionnement ou qu'elles sont établies à partir d'un panel.

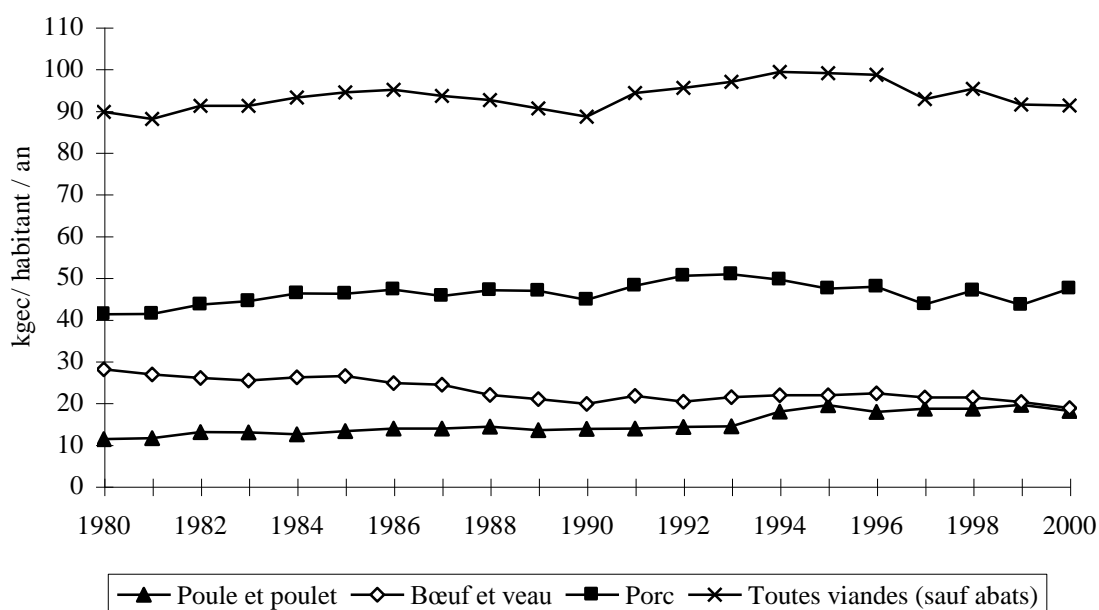
### 1.1. Les bilans d'approvisionnement

Les bilans d'approvisionnement en produits agricoles de base sont établis annuellement pour chaque Etat Membre de l'UE par l'Office Européen de Statistique (EUROSTAT). Ce type de statistiques, basées sur l'estimation des quantités produites sur le territoire national ainsi que sur le solde du commerce extérieur, fournit une estimation des quantités apparemment consommées par personne et par an. Le qualificatif « apparent » provient du fait qu'il s'agit là d'une estimation portant sur des quantités de matière première à l'état brut qui ne sont pas nécessairement directement consommées par la population mais entrent – en partie ou en totalité, suivant les produits – dans la filière agroalimentaire. Dès lors, les données de consommation issues des bilans d'approvisionnement servent essentiellement à observer l'évolution globale au cours du temps de l'utilisation des produits agricoles de base et permettent également d'opérer des comparaisons spatiales, par exemple entre Etats Membres de l'Union européenne. Nous envisagerons successivement la situation des différentes filières selon l'importance des productions pour la Région wallonne.

L'analyse des chiffres de consommation de **viande** de différentes espèces à partir des bilans d'approvisionnement nous révèle que la consommation globale de viande est restée relativement stable au cours des deux dernières décennies, tant au niveau européen que belge, malgré les crises alimentaires successives.

Elle s'élevait à 90 kg par habitant et par an au début des années 80 et elle a peu évolué lorsque l'on compare ce niveau à celui qui prévaut aujourd'hui. On notera cependant que cette consommation globale de viandes a connu une période de croissance de 1991 à 1996 et, à partir de 1996, quelques fléchissements suite aux crises successives qui ont touché le secteur des productions animales.

Graphique 1 - Evolution de la consommation apparente de viande en Belgique de 1980 à 2000



Les trois principales espèces consommées en Belgique sont le porc, le bœuf et la volaille, qui représentent 90 % du total. Si, sur la période 1980 à 2000, la consommation totale de viande reste relativement stable, la répartition entre les viandes de ces trois espèces s'est notablement modifiée. On constate une baisse régulière de la consommation de viande bovine (- 30 %), une croissance régulière de celle de viande porcine (+ 25 %) et une forte hausse –

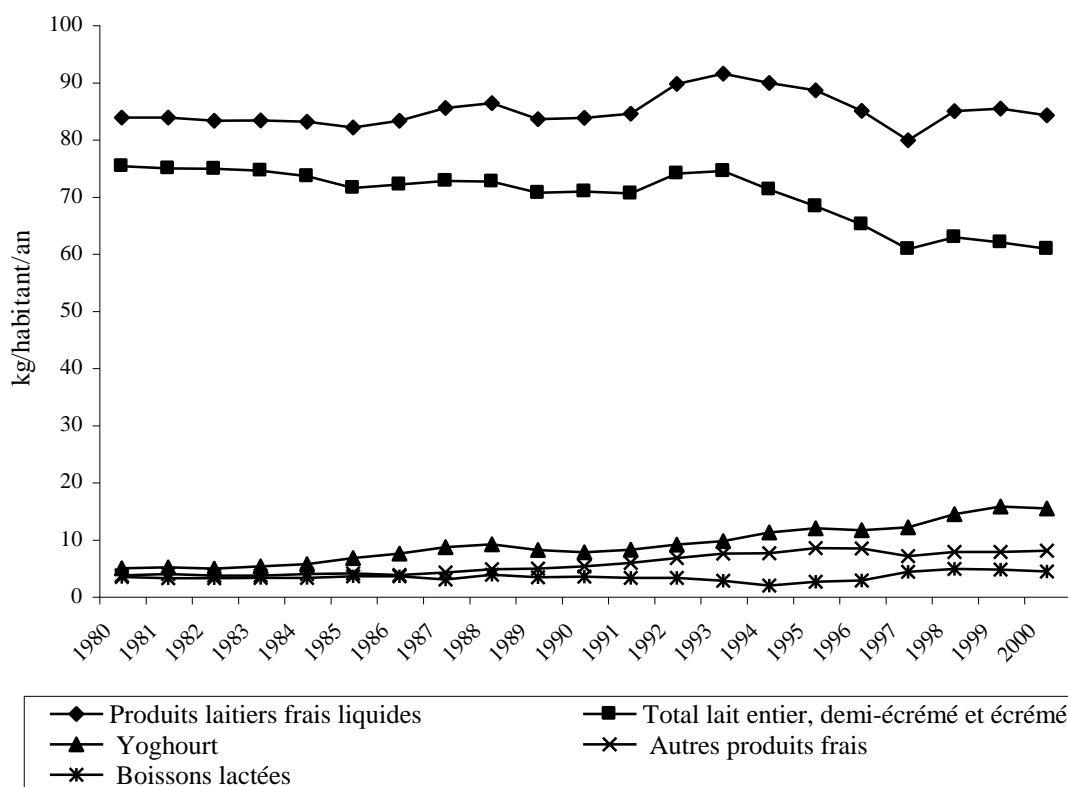
particulièrement marquée au cours des 10 dernières années – de celle de volaille (+ 50 %). En termes absolus, la viande porcine domine largement les deux autres catégories avec environ 50 kg d'équivalent carcasse par habitant et par an, soit approximativement la moitié de la consommation moyenne de viande toutes catégories confondues. En ce qui concerne la consommation de viandes d'autres espèces, on constate un effondrement de la consommation de viande chevaline sur la période 1980 à 2000 (de 4 kg à 1 kg), une relative constance de la consommation de viande ovine qui oscille autour de 2 kg d'équivalent carcasse par habitant et par an, une augmentation régulière de la consommation de lapins et de gibier – la source d'information utilisée ne permet pas de distinguer la part de ces deux catégories – qui est passée de moins de 2 kg à près de 3 kg et une évolution en deux phases très marquées pour la consommation des « autres volailles » (canards, oies, dindes, pintades, cailles et pigeons) qui, après une forte croissance de 1980 à 1996 (de moins de 2 kg à un peu plus de 4 kg) a connu une baisse ramenant la quantité consommée en 2000 à son niveau initial.

Les **produits laitiers** (ou groupes de produits) pour lesquels des données de consommation par bilan sont disponibles sont le lait (entier, demi-écrémé et écrémé), les boissons lactées, les yoghourts, les autres produits frais (groupe de produits qui se définit comme tout ce qui ne relève pas des autres catégories, comme par exemple les fromages frais) les crèmes dites de consommation (pour les différencier des crèmes glacées, produit de deuxième transformation), le beurre, le fromage.

Le lait, les boissons lactées, le yoghourt et les autres produits frais sont regroupés sous l'appellation générique de « produits laitiers frais liquides ».

A ces principales catégories de produits, s'ajoutent les poudres de lait entier et écrémé ainsi que le lait concentré. Ces produits sont majoritairement utilisés par l'industrie agroalimentaire et leur consommation directe est faible.

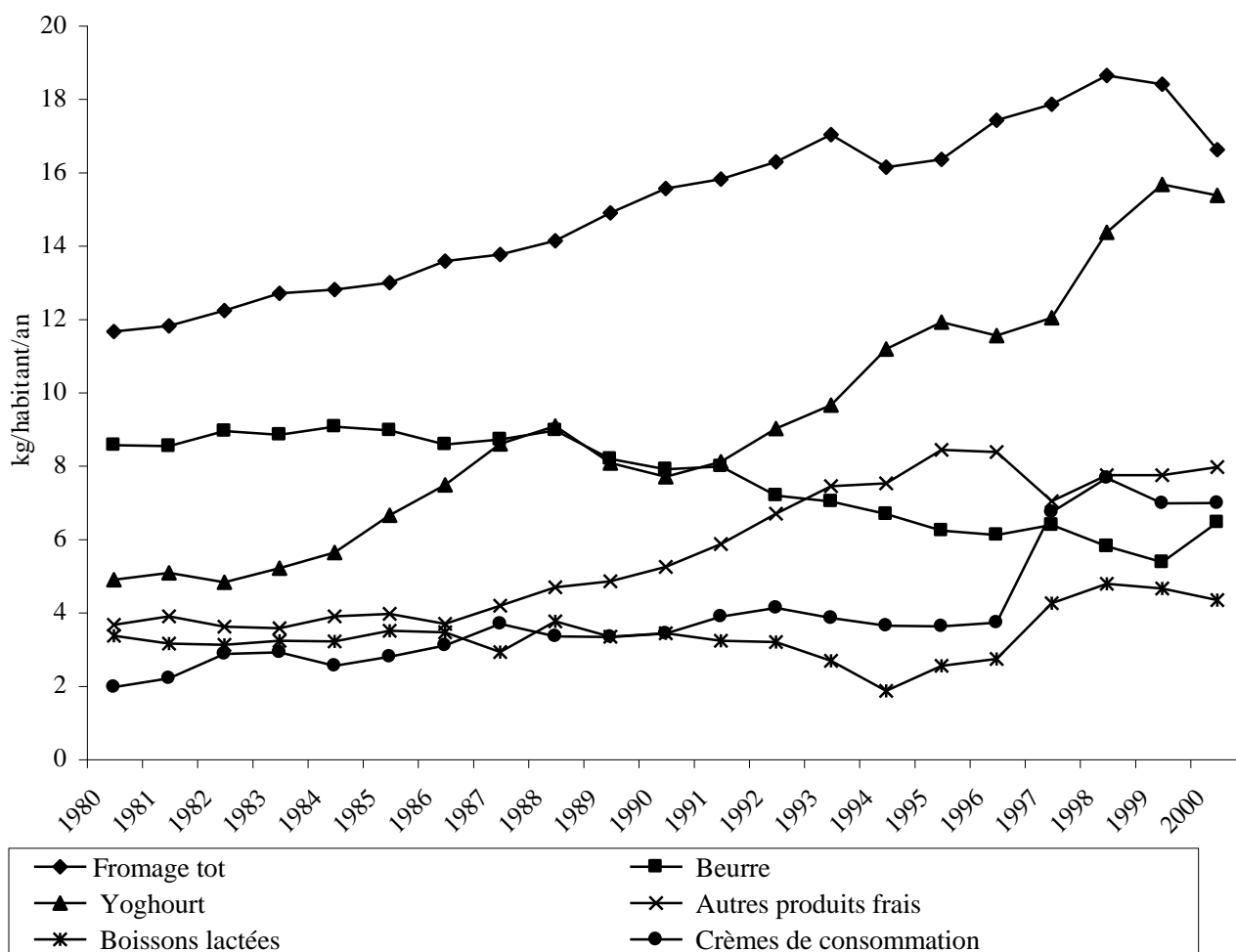
**Graphique 2 - Evolution de la consommation apparente de produits laitiers frais liquides en Belgique de 1980 à 2000**



La consommation de produits laitiers frais liquides a oscillé autour de 90 kg par habitant et par an environ entre 1980 et 2000. Le lait consommé à l'état liquide (dont la catégorie du lait demi-écrémé est majoritaire) est un des produits pour lesquels une tendance à la baisse se manifeste nettement puisque la quantité moyenne passe d'environ 75 kg en 1980 à environ 60 kg par habitant et par an en 2000. Dans le même temps, la consommation de boissons lactées passe de 3 kg (1980) à 4,5kg en 2000. Cependant, cette progression n'a compensé que partiellement la baisse de consommation du « lait classique ».

A l'inverse, les deux autres catégories de produits qui composent le groupe des produits laitiers frais liquides, à savoir le yoghourt et les « autres produits frais » voient leur consommation moyenne augmenter de façon régulière. Entre 1980 et 2000, les quantités consommées de yoghourt triplent (de 5 à 16 kg) et la consommation des « autres produits frais » est doublée (de 4 à 8kg)

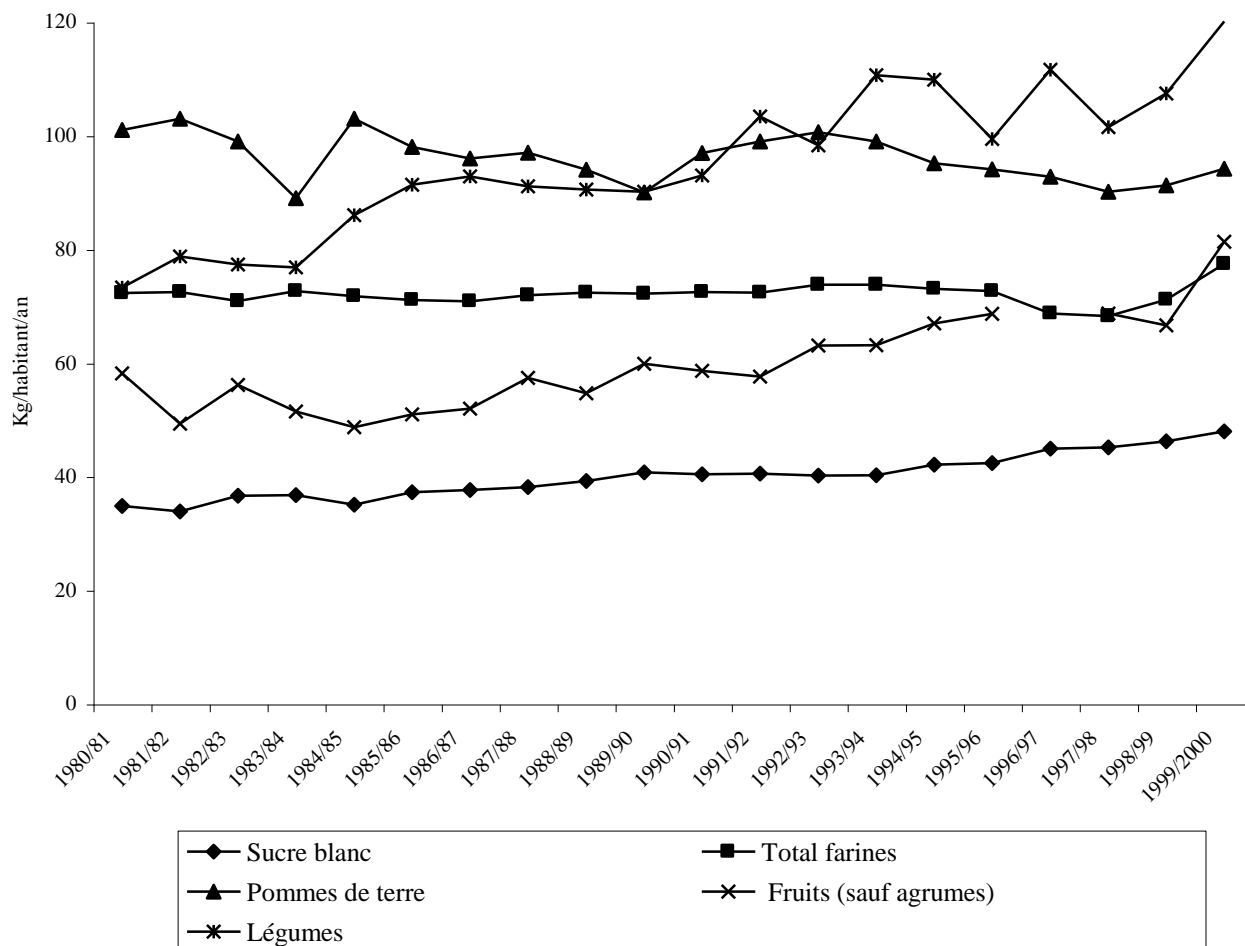
**Graphique 3 - Evolution de la consommation apparente de produits laitiers en Belgique de 1980 à 2000**



La consommation moyenne de beurre est en régression marquée depuis le début des années 90. La diminution est d'environ un tiers sur la période considérée (de 8 kg en 1980 à 5 kg en 2001).

Pour la consommation de fromage par contre, on enregistre une croissance régulière jusqu'en 1999 : progression de 60 % entre 1980 et 1993 (de 11 à 17 kg) pour atteindre 18,6 kg en 1999. En 2000, la consommation se maintient à 16 kg/an/habitant.

**Graphique 4 - Evolution de la consommation apparente de sucre, farines, pommes de terre, fruits et légumes en Belgique de 1980 à 2000**



La consommation moyenne de **sucre** est calculée à partir de l'estimation de la production betteravière nationale. Les quantités de sucre intégrées dans le bilan sont exprimées en équivalent sucre blanc. La consommation humaine représente la totalité du sucre consommé directement en tant que denrée et indirectement en tant que constituant de divers produits alimentaires. Depuis 1980, la consommation moyenne de sucre croît régulièrement et cette augmentation est de l'ordre de 30 % pour la période considérée (de 35 à 50 kg).

La consommation moyenne de **céréales** est exprimée en « équivalents farine ». Il s'agit d'une estimation de la totalité de farine consommée sous diverses formes, dont les principales sont des produits transformés par les entreprises des secteurs de la boulangerie, de la biscuiterie et de la pâtisserie.

Dans cette estimation globale, le froment intervient pour plus de 99 % de la totalité de farine consommée étant donné que les autres céréales quantitativement importantes, comme l'orge et le maïs, sont destinées à d'autres usages. Sa consommation moyenne est relativement stable au cours des deux dernières décennies et le niveau moyen est de l'ordre de 70 kg par habitant et par an.

Pour les **potatoes**, les bilans d'approvisionnement ne permettent pas de distinguer les parts respectives de la consommation à l'état frais et sous forme de produit transformé tel que les frites surgelées par exemple. La consommation apparente de pommes de terre oscille entre environ 90 et 100 kg de 1980 à 2000.

L'estimation de la production nationale qui sert de base à l'établissement du bilan d'approvisionnement en **légumes** englobe tous les modes de production, c'est à dire la culture en plein champ et la culture sous serre. On constate une croissance régulière de la consommation moyenne au cours de la période considérée de sorte que l'accroissement total en 2000 par rapport à 1980 est d'environ 60 % (de 70 à 120 kg).

La consommation de **fruits** (autres que les agrumes) présente également une tendance à la hausse mais avec des fluctuations annuelles relativement marquées. En faisant abstraction de celles-ci en début et en fin de période, on peut estimer que cette croissance est de l'ordre de 30 % entre 1980 et 2000 (de 60 à 80 kg).

## 1.2. Les enquêtes sur le budget des ménages

Jusque fin 1991, l'Institut Economique Agricole (IEA), devenu par la suite Centre d'Economie Agricole (CEA), a recueilli des données sur les achats ménagers, en quantités et en valeurs, d'un panel de consommateurs regroupant environ 3.000 ménages représentatifs de la population belge. Le panel IEA avait été créé à l'usage des organismes et des associations de producteurs étant donné la prise de conscience, à l'époque, de la nécessité de plus en plus grande de l'étude du marché en tant que base objective des décisions à prendre et de l'élaboration d'une politique agricole efficace. Au début des années 90, l'Institut Economique Agricole a subi une restructuration et le panel a été abandonné.

En janvier 2001, la Faculté universitaire des Sciences agronomiques de Gembloux a été chargée par le Ministère de l'Agriculture et de la Ruralité de réaliser une étude de faisabilité pour la création d'un panel de consommateurs pour les produits alimentaires agricoles et horticoles en Région wallonne. Cette démarche avait pour objectif de combler la perte d'information consécutive à la cessation des activités de l'Institut Economique Agricole dans ce domaine et d'éviter la seule intervention des instituts de sondage privés davantage destinés au cadre commercial, vu leur coût et leur portée. Conformément à cette convention, la Faculté universitaire des Sciences agronomiques de Gembloux a tout d'abord établi un diagnostic précis des outils mis en place antérieurement en Belgique par des institutions tant publiques – Institut national de Statistique (INS), Ministère des Affaires économiques – que privées – groupes GfK et Nielsen. Cette analyse a mis en évidence qu'une meilleure exploitation des sources d'information disponibles se justifiait davantage que la mise en place d'une nouvelle structure de collecte d'information. La caractérisation de ces sources d'information du point de vue de leur disponibilité, de leur précision, de leur coût et de leur concordance avec les besoins d'information des différents organismes en Région wallonne a conduit la Faculté universitaire des Sciences agronomiques de Gembloux à privilégier l'enquête sur le budget des ménages réalisée par l'Institut national de Statistique comme source d'information à exploiter dans le cadre de l'Observatoire de la Consommation Alimentaire (OCA).

L'Institut national de Statistique dispose d'un panel de consommateurs pour réaliser l'enquête sur le budget des ménages (EBM). L'objectif principal de cette enquête, devenue annuelle à partir de 1999, est de fournir des données sur le budget annuel moyen par personne ou par ménage au Ministère des Affaires économiques chargé du calcul de l'indice des prix à la consommation afin d'établir la pondération des produits témoins constituant le panier de cet indice. Les résultats de l'EBM sont également mis à la disposition du public concerné par la consommation en Belgique (chercheurs, associations, structures privées ou publiques, ...). La standardisation de l'EBM suivant les recommandations de l'Office Européen de Statistique (EUROSTAT) permet, en outre, d'établir des comparaisons entre les différents Etats Membres ainsi que sur le long terme. Cette harmonisation constitue un critère de choix supplémentaire des données de l'EBM en tant que source d'information privilégiée par l'Observatoire de la Consommation Alimentaire.

Depuis 1999, lors de l'enquête sur le budget des ménages, l'INS interroge chaque mois un échantillon d'environ 300 ménages de façon exhaustive. Les données disponibles jusqu'à présent concernent les années 1999, 2000, 2001 et, très prochainement, 2002. A l'issue d'une année complète, les données mensuelles fournies par l'ensemble des ménages interrogés (3.745 en 1999, 3.816 en 2000, 3.726 en 2001) servent de base à l'estimation du budget moyen par ménage. Différentes caractéristiques décrivent les ménages en question:

- la Région d'habitation du ménage: Région wallonne, Région flamande, Région bruxelloise;
- le nombre de personnes dans le ménage: 1, 2, 3, 4, 5, 6 et plus;
- l'âge de la personne de référence: 20 à 29 ans, 30 à 39 ans, 40 à 49 ans, 50 à 59 ans, 60 ans et plus;
- son statut socioprofessionnel: indépendant, salarié, (pré-)pensionné, autres non-actifs;
- les revenus du ménage: < 10.000 €, 10.000-15.000 €, 15.000-20.000 €, 20.000-30.000 €, 30.000-45.000 €, > 45.000 €;
- le nombre d'actifs dans le ménage: 0, 1, 2, 3, 4, 5.

Les valeurs des dépenses et des recettes relatives à un ménage pour un mois donné sont multipliées par douze de manière à fournir une estimation annuelle pour le ménage en question. Cette approche se justifie au vu de l'objectif

global de l'EBM qui est de fournir une estimation du budget moyen annuel des ménages. En principe, le suivi des ménages sur une période d'un mois plutôt que d'une année n'entraîne pas d'erreur systématique mais accentue la variabilité des dépenses annuelles entre les ménages.

Lors de l'analyse de la répartition des ménages selon les caractéristiques mentionnées ci-dessus, des discordances se manifestent entre cette répartition dans l'échantillon et celle dans l'ensemble de la population du royaume ou de la région considérée. Pour neutraliser le biais lié à ces discordances, des coefficients d'extrapolation ont été déterminés par l'INS pour chaque ménage enquêté. Ces coefficients d'extrapolation correspondent au rapport entre le nombre de ménages dans la population et le nombre de ménages dans l'échantillon.

L'étude quantitative de la consommation alimentaire basée sur les enquêtes sur le budget des ménages réalisées par l'INS à partir de 1999 concerne environ 400 rubriques. Il existe quatre niveaux de détails relatifs aux rubriques alimentaires: la rubrique générale, le groupe générique, la catégorie de dépenses et le produit spécifique. Il est important de signaler que les dépenses alimentaires effectuées en dehors du foyer sont également enregistrées mais de manière globale. Les rubriques alimentaires étudiées sont présentées en annexe.

Les résultats du traitement de l'ensemble des données sont présentés sous forme de tableaux et de graphiques. Les données de l'INS permettent de détailler le comportement de consommation des ménages en fonction des différents critères sociologiques, géographiques et économiques décrits ci-avant. Les principales variables étudiées pour chaque rubrique alimentaire, pour chaque année et pour les différents critères sont:

- le nombre de ménages consommateurs, autrement dit le nombre de ménages ayant acheté le produit étudié pendant le mois où il a été enquêté;
- la dépense totale du ménage (Euro);
- la moyenne des dépenses annuelles par ménage (Euro);
- la dépense moyenne par ménage pour chaque mois de l'année (Euro);
- la part des dépenses de chaque rubrique alimentaire dans le total des dépenses alimentaires (%).

Lors de l'enquête annuelle réalisée par l'INS sur le budget des ménages, ces derniers doivent inscrire l'ensemble des dépenses qu'ils effectuent quotidiennement dans un carnet prévu à cet effet et fourni par l'INS. Ces dépenses quotidiennes pour chaque produit sont encodées par le personnel de l'INS et constituent ce que nous appelons les *enregistrements individuels* qui peuvent être mis à la disposition de l'OCA. Les informations complémentaires issues des traitements statistiques des enregistrements individuels pour une rubrique alimentaire bien définie concernent:

- le nombre d'achats en fonction de la quantité achetée par achat, du montant dépensé par achat, du prix unitaire, du mois ou du jour de la semaine;
- la quantité moyenne achetée par achat en fonction du mois ou du jour de la semaine;
- le montant moyen dépensé par achat en fonction du mois ou du jour de la semaine;
- le prix unitaire moyen en fonction du mois ou du jour de la semaine.

Malgré le complément d'information fourni par l'analyse des enregistrements individuels d'une rubrique alimentaire définie, certaines informations telles que le type de commerce où s'est effectué l'achat ou le caractère "bio" du produit restent indisponibles.

Sur base des tableaux de résultats et des graphiques obtenus suite au traitement des données relatives aux enquêtes sur le budget des ménages réalisées par l'INS à partir de 1999, un document synthétique pour chacune des filières agréées sera réalisé. Ce document reprendra l'ensemble des résultats relatifs aux rubriques alimentaires de chaque filière accompagnés d'une analyse circonstanciée par rapport aux variables socio-économiques représentatives. Pour un nombre limité de rubriques alimentaires pertinentes, une analyse plus détaillée obtenue à travers les résultats des traitements des enregistrements individuels figurera dans ce document.

## 2. Approche de la consommation alimentaire en RW : l'exemple de la consommation de viande bovine

Le type d'analyse qui peut être réalisée pour chaque filière à partir du traitement des données de rubriques alimentaires de l'EBM qui la concernent est présenté ici à travers l'exemple de la filière bovine.

Les résultats de 1999, 2000 et 2001 de l'enquête sur le budget des ménages dont nous disposons permettent une analyse de déterminants socio-économiques de la consommation du produit (la viande bovine dans l'exemple choisi) en Belgique et, plus précisément, en Région wallonne. Dans un souci de clarté, les seuls chiffres référencés dans la présente synthèse concernent la RW avec, éventuellement, une comparaison par rapport aux résultats relatifs à l'ensemble de la Belgique.

Deux remarques sont à prendre en compte : d'une part il s'agit d'une analyse à partir des dépenses consacrées par les ménages (et non des quantités consommées) et, d'autre part de dépenses de consommation à domicile.

Parallèlement à l'évolution des dépenses, il nous paraît intéressant d'examiner l'évolution des prix et, pour ce faire, d'utiliser une source de données complémentaires : l'Indice des prix à la consommation (SPF Economie, PME, Classes Moyennes et Energie).

Pour ce qui est de la consommation alimentaire hors domicile (RHD), une rubrique de l'EBM intitulée « Restaurants et cafés » permet d'évaluer la part des dépenses hors foyer dans le budget consacré à l'alimentation mais non de préciser les dépenses relatives à chaque catégorie d'aliments.

### 2.1. Part du budget alimentaire dans les dépenses totales du ménage

#### 2.1.1. A domicile

En Région wallonne, les dépenses alimentaires représentent 12,54 % de l'ensemble des dépenses des ménages en 1999 (4.545.289.437€), 12,70% en 2000 (4.678.175.623 €) et 12,76 % en 2001 (4.844.345.242 €).

A ces dépenses alimentaires, s'ajoutent les dépenses en boissons qui représentent un peu plus d'un milliard d'€ c'est-à-dire un pourcentage de l'ensemble des dépenses de 2,97 % en 1999, 3,32 % en 2000 et 3,02 % en 2001.

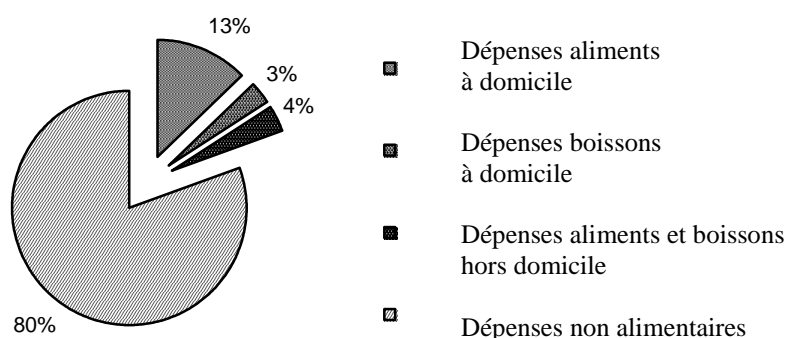
#### 2.1.2. Hors domicile

Les dépenses hors domicile en aliments et boissons s'élèvent à 1,356 milliards d'€ en 1999, 1,284 milliards d'€ en 2000 et 1,405 milliards d'€ en 2001, ce qui correspond respectivement à 24,13%, 21,76% et 23,45% du montant dépensé à domicile pour l'alimentation et les boissons.

#### 2.1.3. Dépenses alimentaires totales

Pour les années 1999 à 2001, le total des dépenses en alimentation et boissons à domicile et hors domicile représente un cinquième de l'ensemble des dépenses du ménage wallon.

Graphique 5 – Répartition des dépenses d'un ménage wallon (2001)





## 2.2. Part des dépenses pour le produit dans le budget alimentaire

### 2.2.1. Dépenses pour le produit générique

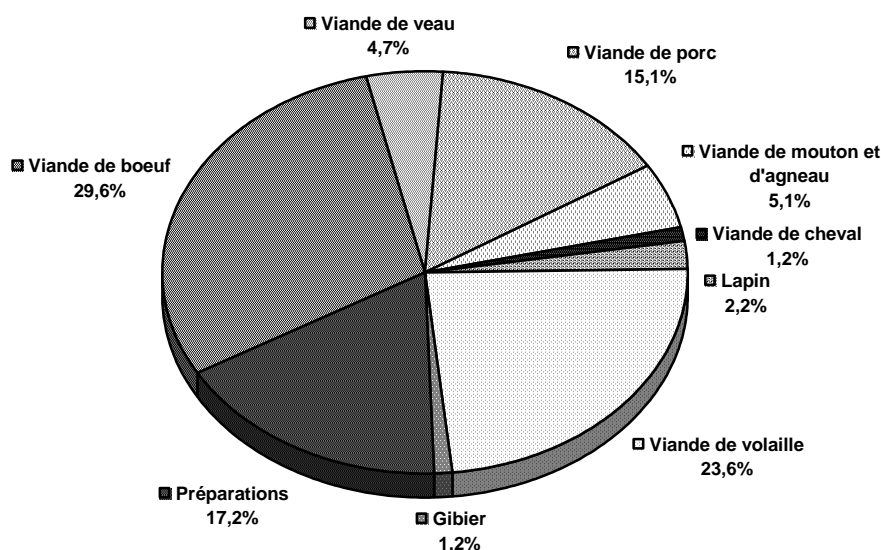
Les dépenses en viande représentent 28% du budget consacré à l'alimentation à domicile dont 4% pour les achats de viande bovine.

A l'intérieur même de ce budget, il y a lieu de distinguer non seulement les spécificités d'espèces mais aussi la part relative des différentes catégories de viandes.

Les charcuteries (47,8%) et la viande fraîche (47,3%) constituent l'essentiel des dépenses.

En parts de dépenses de viande fraîche pour l'année 2001, on retrouve majoritairement les trois viandes principales consommées en Belgique, à savoir la viande bovine (bœuf + veau = 34,3%), la volaille (23,6%) et le porc (15,1%). Il faut souligner la part non négligeable des dépenses pour les préparations (17,2 %).

**Graphique 6 - Dépenses pour les produits spécifiques / dépenses pour la viande fraîche (%)**  
( Région wallonne - 2001)



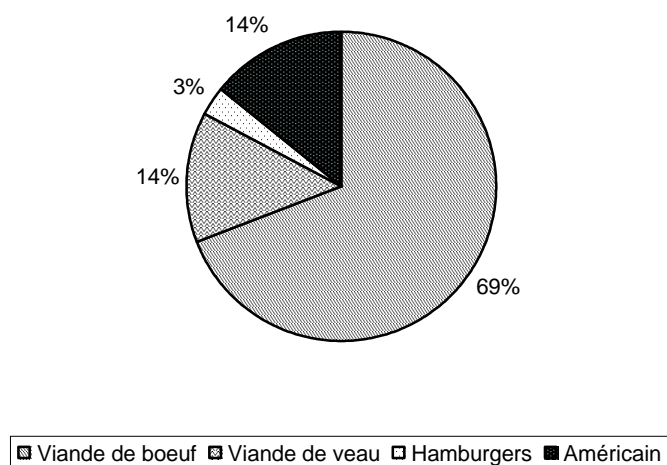
Si l'on veut évaluer les dépenses totales pour un produit, les différentes rubriques dans lesquelles il est référencé doivent être prises en compte.

Ainsi, pour les dépenses totales en viande bovine à domicile, il y a lieu d'additionner les dépenses consacrées aux achats de viande de veau, de hamburgers et d'américain à celles de viande de bœuf. Le graphique 7 illustre l'importance relative des dépenses pour chacun de ces produits.

Dans la rubrique « viande de bœuf », la viande bovine surgelée n'est pas incluse; elle représente 2% des dépenses en viande bovine fraîche.

En outre, la viande bovine entre dans la constitution de certaines préparations (wok, plateaux barbecue, hachés, etc.) mais la dépense par type de viande n'est pas quantifiable dans cette rubrique.

**Graphique 7 - Part des produits spécifiques en dépenses de viande bovine fraîche  
(Région wallonne –2001)**



### 2.2.2. Dépenses pour les produits spécifiques

Pour chacun des produits spécifiques, il est possible de comparer les dépenses relatives par rapport au produit générique. C'est ce qu'illustrent les tableaux 1 et 2 ci-dessous.

**Tableau 1 - Dépenses (en €) en viande fraîche totale et en produits spécifiques de viande fraîche bovine consommés à domicile en Région Wallonne.**

	Viande fraîche	Viande de boeuf	Viande de veau	Hamburgers	Américain
1999	626.290.342	198.892.568	43.961.555	9.153.299	42.650.756
2000	672.114.666	212.740.273	42.867.567	10.208.896	43.085.962
2001	672.565.292	215.256.826	42.350.342	9.878.399	44.117.792

**Tableau 2 - Moyenne pondérée des dépenses annuelles en viande bovine par ménage (en €), en Région wallonne**

	Viande de boeuf	Viande de veau	Hamburgers	Américain
1999	146,0	31,8	6,7	31,3
2000	153,5	30,9	7,4	31,1
2001	155,9	30,3	7,2	31,9

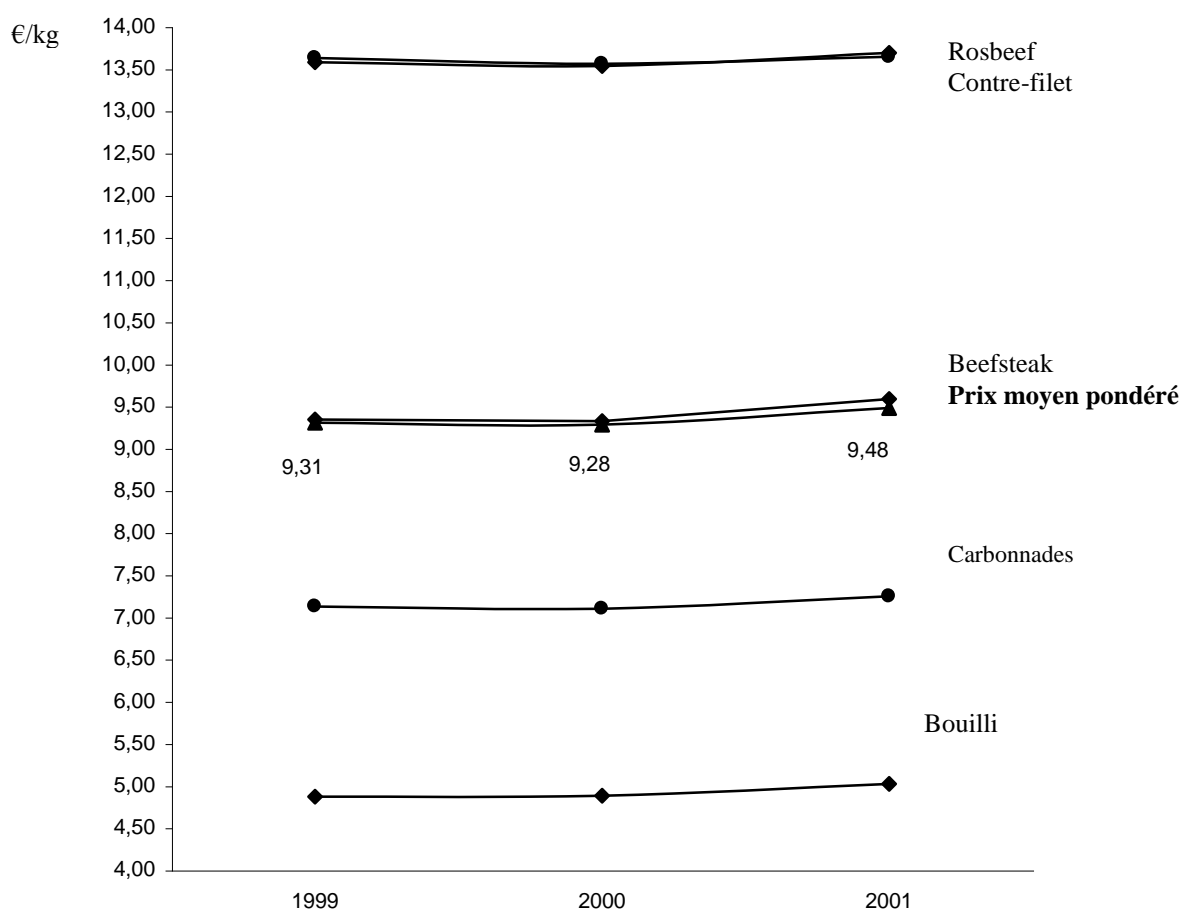
### 2.2.3. Evolution des prix à la consommation

Complémentairement à l'évolution des dépenses, l'étude de l'évolution du prix sur la même période s'avère un élément d'analyse intéressant.

Le prix moyen pondéré permet en outre une estimation de la quantité consommée.

Dans l'exemple choisi, à savoir la viande de bœuf, le prix moyen pondéré oscille autour de 9€ /kilo de 1999 à 2001 (cf. graphique 8). On peut, sur base de ces résultats, estimer la quantité annuelle moyenne de viande de bœuf consommée par ménage à 15,68 kg en 1999, 16,54 kg en 2000 et 16,44 kg en 2001.

**Graphique 8 - Evolution du prix à la consommation de la viande bovine en Belgique**

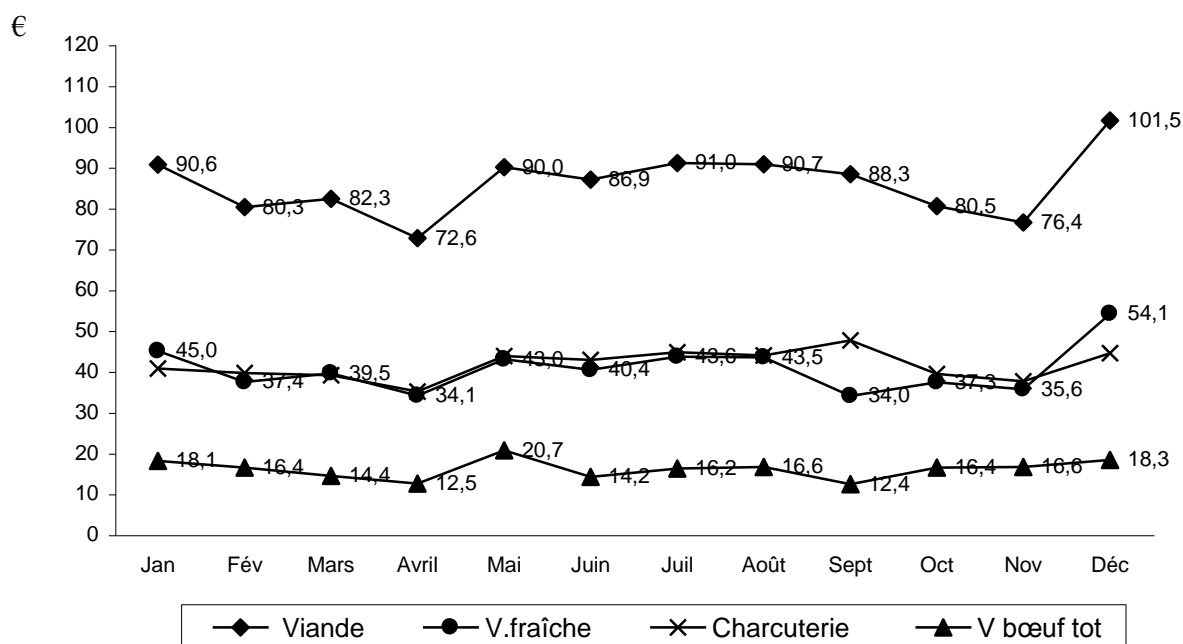


*D'après SPF Economie, PME, Classes Moyennes et Energie, Service de l'Indice des prix.*

### 2.2.4. Dépenses mensuelles moyennes

L'observation des dépenses mensuelles moyennes par ménage pour la consommation à domicile des produits permet de déceler d'éventuelles variations saisonnières. A titre d'exemple, le graphique 9 illustre l'évolution des dépenses en viande totale et bovine au cours de l'année 2001, en Région wallonne.

**Graphique 9 - Dépenses mensuelles moyennes en viande par ménage  
(Région wallonne – 2001)**



### 2.3. Ménages consommateurs du produit

#### 2.3.1. Pourcentage de ménages consommateurs

En fonction de la taille du ménage, de l'âge de la personne du ménage qui effectue les achats, du statut socioprofessionnel et des revenus, le pourcentage de ménages consommateurs d'un produit dans l'échantillon est sujet à variation. Rappelons que les ménages consommateurs sont ceux qui ont acheté le produit étudié pendant le mois où ils ont été enquêtés.

L'analyse des enquêtes sur le budget des ménages permet de caractériser les déterminants socio-économiques des ménages qui, à domicile, sont consommateurs du produit.

Ainsi, pour la viande bovine, le plus faible pourcentage de consommateurs (moins de 50%) s'observe parmi les isolés, les jeunes (20-29 ans), les revenus faibles (inférieurs à 10 000 €) et les non actifs (autres que pensionnés).

A l'inverse, les taux les plus élevés se retrouvent chez les plus âgés: à partir de la tranche d'âge 40-49 ans, on dépasse les 65% mais surtout, au delà de 50 ans, plus de 70% sont consommateurs. Il n'est pas étonnant que ce même pourcentage se retrouve dans le statut de « pensionnés ou pré-pensionnés ».

Si l'on tient compte des classes de revenus, le nombre de consommateurs de viande bovine croît en fonction du niveau des revenus: on atteint 70% de consommateurs à partir de la classe 20 000-30 000€.

Les observations ci-dessus s'appliquent à l'ensemble des consommateurs belges avec néanmoins, quel que soit le critère socio-économique considéré, pratiquement toujours un pourcentage de consommateurs de viande bovine sensiblement plus élevé en Région wallonne (la seule exception réside pour la classe de statut socioprofessionnel « non actif autre que pensionné ou pré-pensionné »).

#### 2.3.2. Importance des dépenses consacrées au produit

En fonction des classes de critères socio-économiques qui caractérisent les ménages consommateurs, on peut observer des divergences parmi les ménages en ce qui concerne le montant des dépenses consacrées aux achats d'un type de produit.

Il semble logique que la dépense en viande bovine augmente avec la taille du ménage mais cet accroissement de classe en classe n'est pas proportionnel au nombre de personnes supplémentaires et l'on constate que les ménages

de 2 personnes dépensent relativement plus pour les achats de viande bovine que les isolés ou les ménages de taille plus importante. Ce sont les personnes âgées de 50 à 59 ans qui dépensent en moyenne le plus pour les achats de viande bovine. La dépense moyenne relative aux achats de viande bovine consommée à domicile augmente en fonction des revenus des ménages et elle est la plus faible pour les « non actifs autres que pensionnés ».

Il faut souligner que l'analyse de la consommation de chacun des produits spécifiques par les ménages peut être réalisée en fonction des critères socio-économiques décrits ci-dessus, au niveau régional ou national.

## CONCLUSION

Identifier les facteurs susceptibles d'influencer les tendances des choix alimentaires des consommateurs nécessite une approche réfléchie et pluridisciplinaire.

Le présent document fait état des sources de données actuellement disponibles au sein de l'Observatoire de la Consommation Alimentaire, des analyses qui peuvent en être réalisées mais aussi de leurs limites.

Des données quantitatives sont indispensables à l'analyse rétrospective et prospective de l'évolution de la consommation alimentaire et, à cet effet, on insistera sur la nécessité de pouvoir disposer de données statistiques élaborées en longue période. Afin de mieux maîtriser l'évolution de l'alimentation et de cerner les axes à privilégier par les producteurs, des moyens d'investigation de plus en plus précis s'avéreront indispensables.

« La nourriture doit être non seulement bonne à manger, mais bonne à penser », écrivait l'anthropologue Claude Lévi-Strauss. La mission d'information de l'Observatoire revêt ainsi toute son importance : outil d'analyse mais aussi de dialogue et de réflexion pour tous les acteurs de la chaîne alimentaire, du producteur au consommateur, destiné à favoriser un comportement raisonné de chacun dans une perspective de développement durable.

## Références Bibliographiques

**Claustrioux *et al.* (2002)** Etude de faisabilité pour la création d'un panel des consommateurs en Région wallonne, Faculté universitaire des Sciences agronomiques de Gembloux, 38p.

**Duquesne, B. et Lebailly, Ph. (2003)** Evolution de la consommation de viande bovine en Belgique, Rencontre Recherches Ruminants, Paris, 10, 315-318.

**Claustrioux, J.-J., Cordier, L., Duquesne, B., Lebailly, Ph., Palm, R. (2003)** L'Observatoire de la consommation alimentaire, Journées avicoles et porcines, Gembloux, 8 octobre 2003.